

RÉ FORMER

Réorganisation de la
Formation postgraduée de
médecine en Romandie

CLASS | Conférence Latine
des Affaires
Sanitaires et Sociales

M. Jacques Gerber

Ministre de l'économie et de la
santé de la République et
Canton du Jura
&

Vice-Président de la CLASS

Plan

- Enjeux politiques globaux
- Problématique spécifique
- Illustration : deux situations cantonales
- Contexte politique actuel propice
- Cursus Romand de médecine de famille (CRMf) : un succès transposable
- Perspectives

Enjeux politiques globaux

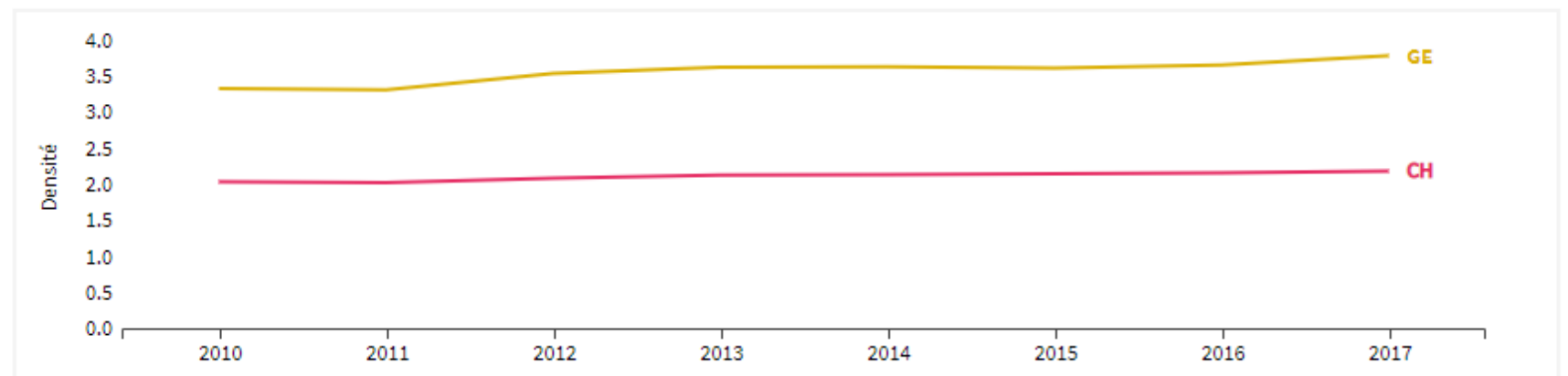
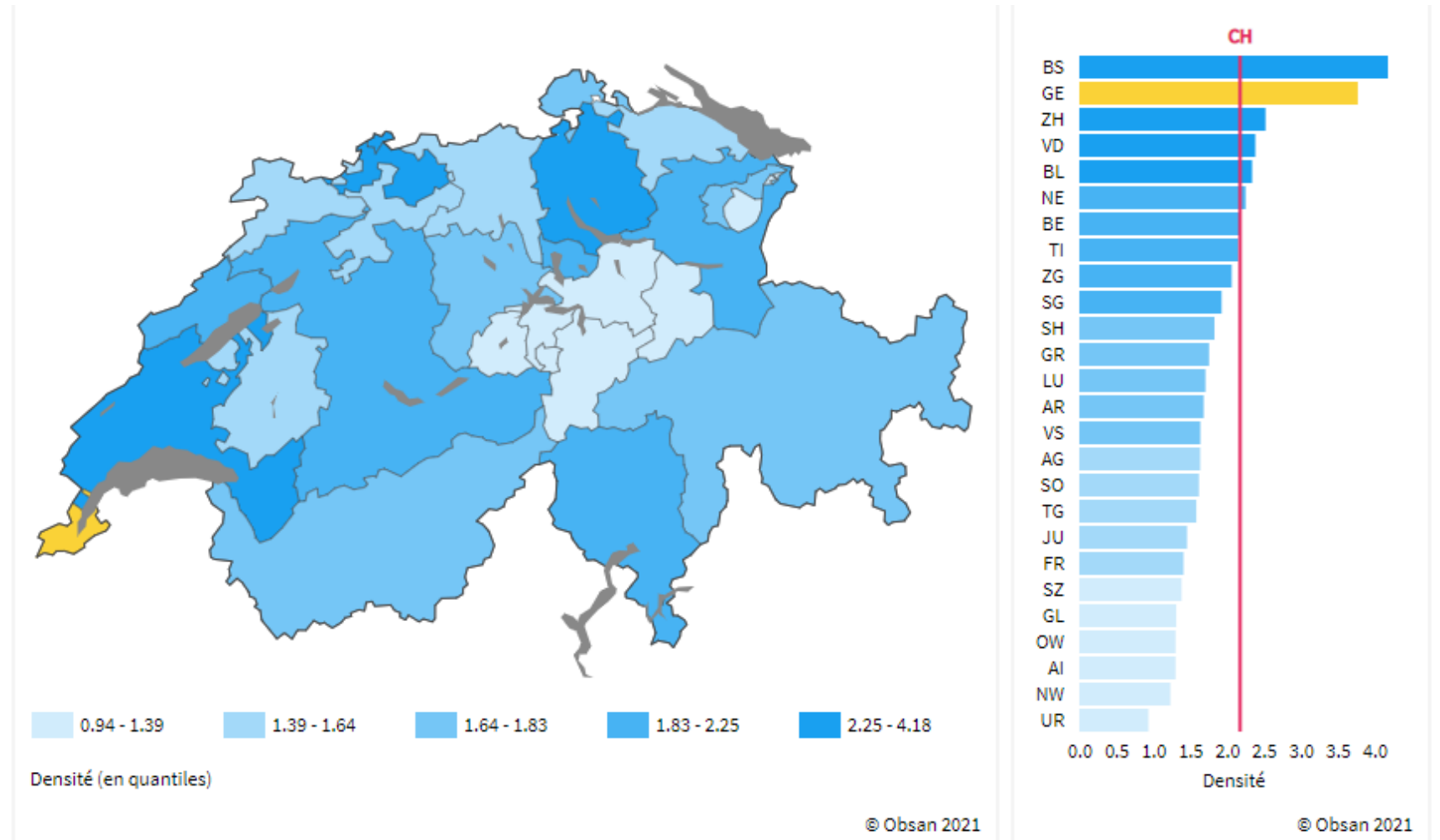
- **Qualité des soins** : nécessité de disposer de suffisamment de médecins, dans les «bonnes spécialités», les «bons domaines», aux «bons endroits»... et au bon moment ! => ANTICIPATION !
- Forte **dépendance face à l'étranger** : «choix politique fédéral»
- **Péréquation intercantonale** des frais de formation postgrade des médecins : CFFP entre en vigueur en 2023
- **Limitation de l'admission** des médecins à charge de la LAMal dans le secteur ambulatoire impactera aussi fortement l'organisation hospitalière => ANTICIPATION !

Problématique spécifique

- **Inadéquation** entre *formation* des médecins, *besoins* actuels, et surtout les besoins futurs de la population (et du système) :
 - **manque** de médecins dans certaines régions/hôpitaux et «trop» dans d'autres
 - **disparité** entre le nombre de **médecins de famille** et d'**autres spécialistes**
- **Système d'information** (orientation, suivi, évaluation, indicateurs, etc.) quasi inexistant
- **Durée** et coûts des formations élevés.

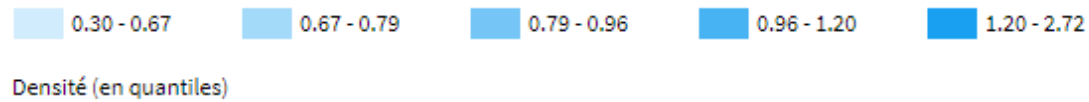
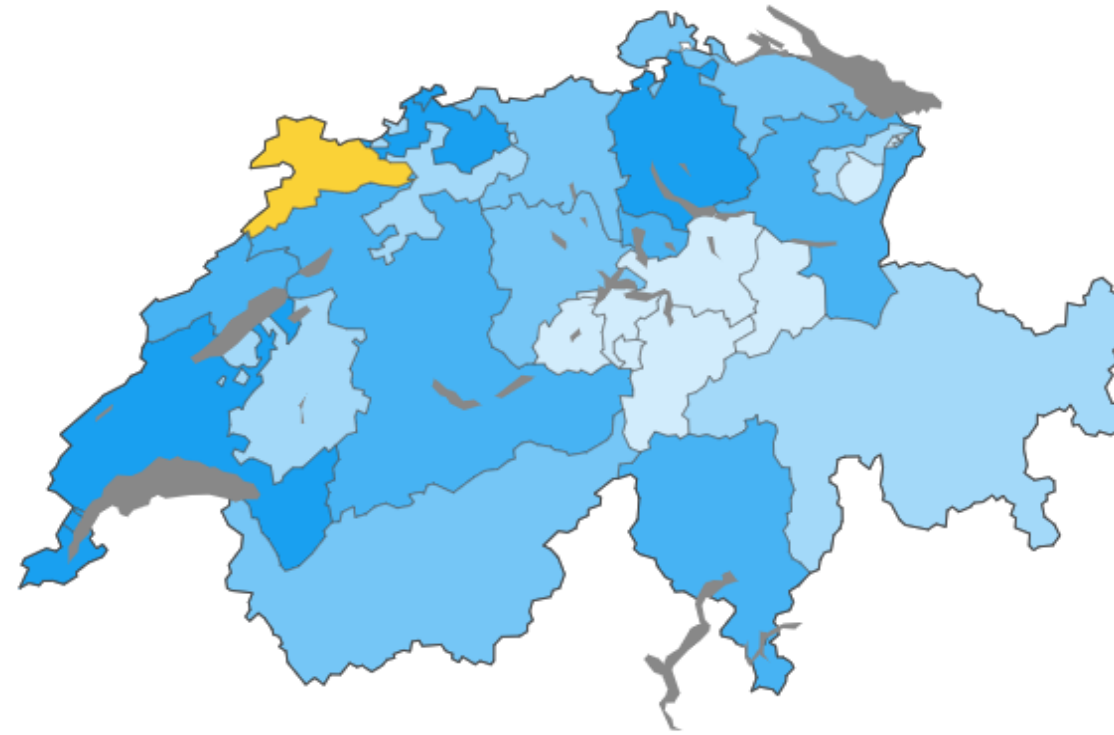
Densité de médecins en cabinet /1'000 hbts

Genève

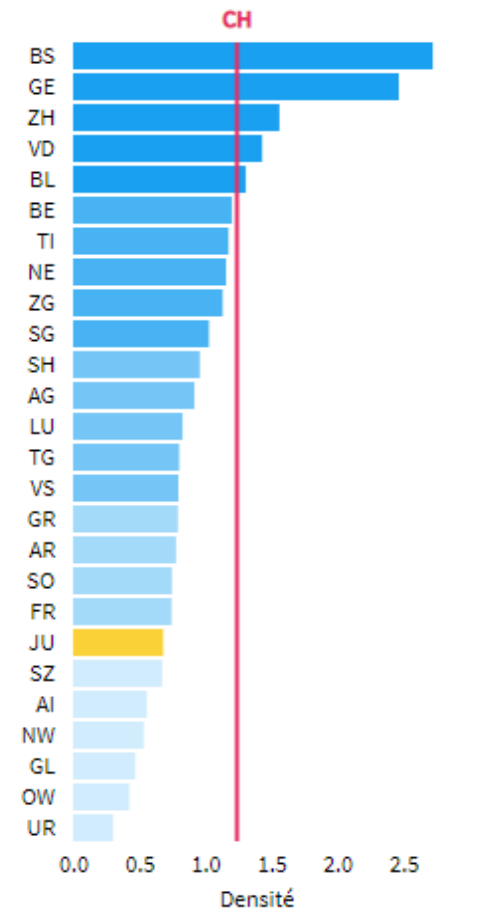


Densité de médecins en cabinet /1'000 hbts

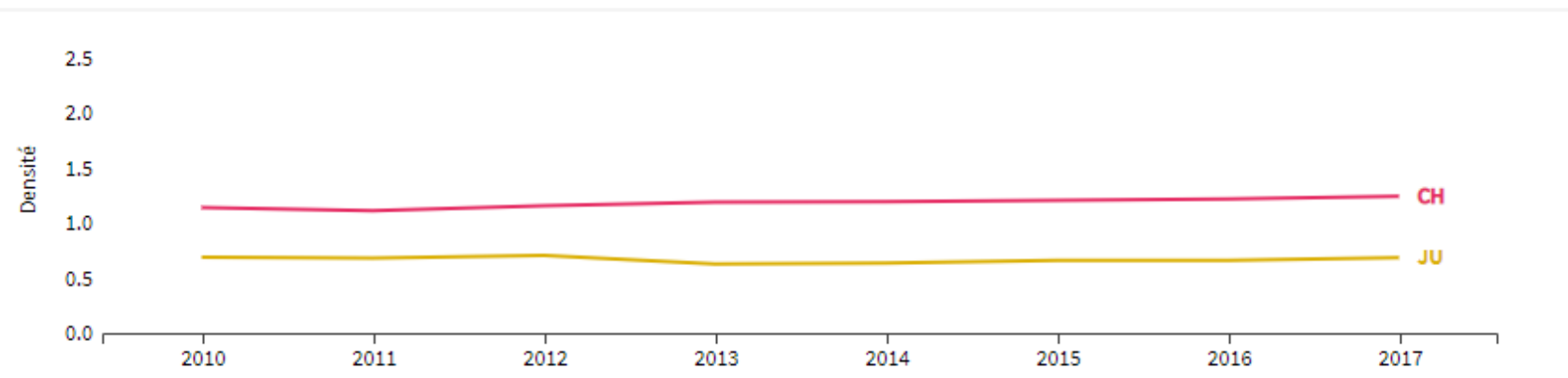
Jura



© Obsan 2021



© Obsan 2021



Contexte politique actuel propice

- **CFFP** - convention sur le financement de la formation médicale postgrade :
péréquation financière entre cantons vers les cantons formateurs
 - demande des cantons non formateurs, principalement romands, d'obtenir un «retour sur investissement»
- **Limitation de l'admission** des médecins à charge de la LAMal dans le secteur ambulatoire avec une entrée en vigueur progressive au 1.7.21 (règles de fixation) et 1.7.22 (ordonnances) puis registre et taux d'approvisionnement
- Régulation de la formation en adéquation avec les besoins de la population
- Régulation doit se faire en partenariat avec les parties prenantes (médecins installés, en formation, établissements, facultés, divers instituts et autorités).

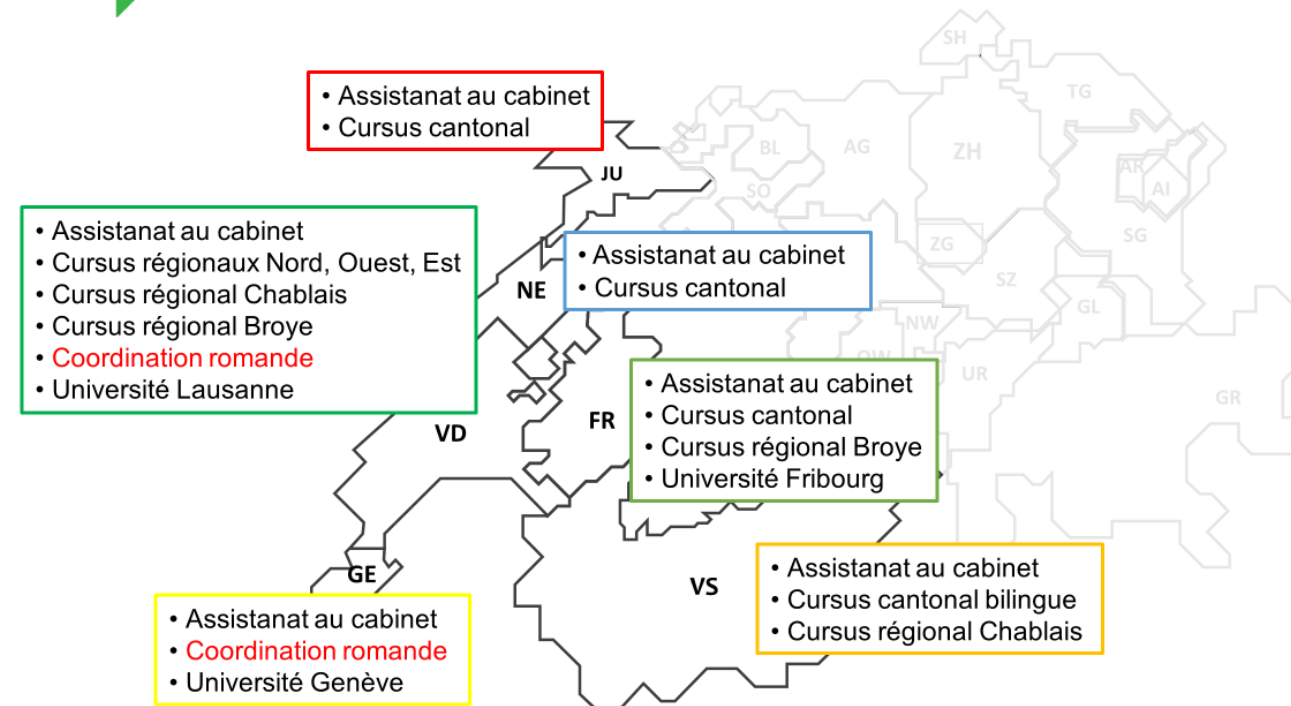
Cursus romand de médecine de famille (CRMF)

- Elabore depuis 2008 un concept coordonné de formation postgraduée en médecine de famille en Suisse romande en maintenant un lien avec les établissements formateurs, les programmes d'assistantat au cabinet et les cursus régionaux ou cantonaux des cantons romands
- Soutient les médecins en formation dans l'élaboration d'un projet personnel lors d'entretiens individuels
- Organisation supra cantonale a servi de modèle à la conception des filières dans REFORMER
- Sera intégré formellement dans REFORMER dès 2022 sous la forme d'une **filière en médecine interne générale : cursus médecin de famille.**



CURSUS ROMAND
DE MÉDECINE DE FAMILLE

Coordination à l'échelle romande
depuis 2008



Le Cursus Romand de Médecine de famille: Un modèle de solidarité régionale en faveur de la formation postgraduée en Médecine de famille, Bulletin des médecins suisses: 2013;94: 40

Quelques perspectives

- Limitation de pratiquer a des incidences très variables d'un canton, d'une région à l'autre
- Opportunité politique pour mettre en place *Réformer*
- *Réformer* reste un outil au service de la politique sanitaire
- Péréquation financière pour la formation médicale postgrade permet de financer l'outil retenu
- Collaboration nécessaire entre les partenaires : notamment établissements formateurs, universités (facultés), patrons des spécialités, ISFM, cantons et Confédération
- Projet de long terme, mais doit faire ses preuves rapidement.